



Présentation

Le diffuseur a accès par **abonnement** à la plateforme que lui met à disposition La Vingt-Cinquième Heure, à laquelle il accède par un compte personnel avec mot de passe. Les abonnements Basic, Standard et Premium sont à l'année à compter de la première date de projection.

Le diffuseur, en lien avec les ayant-droits, est responsable de la **programmation** des œuvres, ainsi que de la recherche d'intervenants pour les rencontres suivant les séances.

Le diffuseur crée et met en ligne les séances via son compte utilisateur.

La Vingt-Cinquième Heure se charge de la **gestion technique** : récupération du matériel, diffusion du film, streaming live des rencontres.

Le diffuseur se charge de la **communication** autour des séances en collaboration avec les ayant-droits.

En cas de séances avec billetterie La Vingt-Cinquième Heure se charge des rendus de comptes, et de la **répartition des recettes** entre le diffuseur et les ayant-droits.

Géolocalisation

Chaque salle virtuelle a un rayon géographique par défaut. Les spectateurs géolocalisés dans le rayon auront accès à la billetterie de ses séances.

Les distributeurs à la demande des diffuseurs peuvent, par film, définir un rayon de géolocalisation dérogatoire au tour de la salle (pour couvrir tout un territoire par exemple).



Jauges et accès gratuit

- **Option 1:** Réservation gratuite de billets, avec création de compte et jauge restreinte,
- **Option 2:** Adresses mails invités avec création de compte. Maximum 10% de la jauge en non commercial, et 10 invitations en billetterie payante,
- **Option 3:** Lien privé sans création de compte et nombre de connexion max restreint (non cumulable avec l'option 1).

Billetterie payante - Partage de recettes

- **Séances commerciales :**

Les recettes seront réparties comme suit : sur le prix hors taxes sont prélevés :

- 0,10 € (dix cents) au titre de la compensation carbone,
- 0,32 € (trente-deux cents) au titre des frais de gestion de paiement en ligne.

Sur le prix hors taxes net des prélèvements ci-dessus, les recettes sont réparties :

- 40% (quarante pour cent) pour le distributeur,
- 40% (quarante pour cent) pour l'exploitant de la salle de cinéma,
- 20% (vingt pour cent) pour la plateforme,

Le prix public standard du billet pour une séance de cinéma virtuel est fixé à 5,00€ (cinq euros) TTC.

En cas de prix public du billet inférieur 5,00€ TTC, la plateforme percevra un montant fixe de 0,70 euros (soixante-dix cents), et le solde sera réparti de la façon suivante :

- 50% (cinquante pour cent) pour le distributeur,
- 50% (cinquante pour cent) pour l'exploitant de la salle de cinéma

Un prix supplémentaire peut être défini pour rémunérer la rencontre. Il est reversé à l'organisateur de l'évènement (80% du prix public déduction faite de la TVA et du coût du système de paiement).



FAQ

Billetterie payante - Partage de recettes

- Séances non commerciales :

Les séances non commerciales et donc gratuites sont soumises à un tarif de mise à disposition de la salle virtuelle.

Ce tarif s'applique à chaque séance et en fonction de la jauge maximum autorisée, comme suit :

nbre max de spectateurs	tarif (HT)
50	100 €
100	125 €
200	170 €
400	250 €
500	290 €
1000	470 €

Déroulé des séances

Les séances fonctionnent suivant le schéma :

Avant-séance (10mn max) >>> Film >>> Live.

Il n'est pas possible d'organiser un live avant la diffusion du film.

Chat et modération

Une prise en main de l'outil de chat est prévu 20 minutes avant le début de la rencontre avec notre technicien. Un lien d'accès au chat est fourni aux intervenants. Il est possible de modérer ou non les messages apparaissant dans la salle virtuelle via le tableau de bord.



FAQ

Séances rencontres - Intervenants (live après-séance)

Nous vous fournissons un lien de connexion à envoyer aux intervenants et modérateurs, leur permettant de rejoindre la discussion avant le live, sur lequel ils doivent se connecter 20mn avant la fin de la séance pour être mis en relation avec notre technicien. Celui-ci fonctionne sur tous les navigateurs sauf Safari. Un simple ordinateur avec webcam, relié à internet (en filaire si possible), suffit. Smartphones et tablettes peuvent également convenir. Nous vous conseillons l'utilisation d'un ordinateur portable et du navigateur Chrome pour une qualité optimale.

Séances hybrides

Une séance hybride est une séance tenue simultanément dans une salle physique et dans une salle virtuelle.

C'est le cas d'une séance en présentiel où les intervenants ne sont pas dans la salle. Dans ce cas, la salle diffuse le film en DCP (format cinéma), puis elle projette la rencontre via notre salle virtuelle.

C'est le cas également d'une séance avec un débat filmé dans une salle physique retransmis en simultané dans la salle virtuelle. Un modérateur dans la salle physique récupère et modère les questions des spectateurs présents en ligne (voir la section chat et modération) pour animer la rencontre.



Comment envoyer le flux live à la 25e heure ?

- **Vous vous occupez de la captation**

Vous pouvez faire un montage avec différentes caméras grâce à des logiciels de live stream, comme OBS ou livestream studio. Ces logiciels permettent de choisir différentes interfaces de diffusion (Facebook, Youtube...). Pour nous envoyer le flux il vous faut sélectionner comme sortie un flux RTMP custom, les membres de la 25e heure vous enverrons quelques jours avant la séance la clé de connexion pour ce flux. Le jour J vous lancez votre live à l'heure convenue et il sera diffusé en direct. Vous avez 100% la main sur votre flux de la captation, au montage à la diffusion Live.

Un animateur de votre côté peut récupérer et modérer les réactions des spectateurs dans le chat, ou alors vous pouvez laisser les spectateurs dialoguer entre eux. (Même modèle que pour les séances rencontres). Ce dispositif ne nécessite aucun surcoût de votre part.

Si vous souhaitez diffuser le live sur vos réseaux et sur la 25e heure c'est possible, cependant certains logiciels de streaming live ne permettent pas de sélectionner plusieurs sorties. Dans ce cas, nous vous recommandons d'utiliser Restream.io, vous allez envoyer votre flux à ce logiciel et vous allez pouvoir le renvoyer vers de multiples sorties (<https://restream.io/channel>).

- **La vingt cinquième heure s'occupe de la captation et de la diffusion du flux.**

Sur devis uniquement.



Régie des copies

- **Quel type de fichier envoyer ?**

Nous récupérons le(s) fichier(s) vidéo(s) sur nos serveurs, afin de les diffuser en salle virtuelle.

Les fichiers à nous faire parvenir sont des fichiers numériques MP4, en H.264, haute-définition, et si possible de moins de 10 Go.

Nous pouvons également accepter des fichiers 4K, en 5.1.

Fiche de specs précise sur demande.

- **Vidéo de présentation (avant-séance)**

La vidéo d'introduction doit être envoyée en format vertical (si filmé avec smartphone) mp4 et doit durer 10min maximum.

- **Dans quel délai envoyer ces fichiers ?**

Afin que nos équipes puissent tester les fichiers vidéos reçus, nous vous demandons de nous les faire parvenir dans un délai minimum d'une semaine avant la première projection.

Quel type de connexion les spectateur.rices doivent avoir ?

Côté spectateur, la diffusion de la vidéo s'adapte à la qualité de la connexion internet. Il est donc nécessaire d'avoir une connexion permettant de recevoir une diffusion vidéo (similaire à Youtube ou Netflix). > Voir FAQ sur notre site.

Suite à la séance

Nous pouvons vous fournir un rapport sur demande, afin d'avoir accès aux chiffres des fréquentations par séance. Ces données sont également disponibles dans votre espace back office.